

PROCÈS VERBAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 21 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de SEYSSSEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel BOTTERI, Maire.

Date de convocation : 7 juillet 2025

PRESENTS : BOTTERI M – GUISEPPIN C – BERTHOD D - CHATILLON D – MONET JC – FEGNE G – CACHAT ROSSET L – BRED A Y – MONOD A - GOUX C- MORDON E - LETORT K – MARELLI F -

ABSENTS EXCUSES : SALVI Q

SECRETAIRE DE SEANCE : GOUX C

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la séance du 26 mai 2025
2. CCUR : Fixation du nombre de siège et répartition du conseil communautaire
3. Diffusion archives sur internet : Convention de mise à disposition d'images numériques
4. CCUR : Convention Baby ski
5. Subvention UTGC
6. Achat de la maison de Monsieur PESSE
7. Divers

1) Approbation de la séance du 26 mai 2025

Monsieur le Maire demande si le conseil municipal valide la séance du 26 mai 2025. A l'unanimité, il est validé par les personnes présentes.

2) CCUR – Fixation du nombre de sièges et répartition du conseil communautaire

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un mail reçu par la CCUR concernant la fixation du nombre de siège et la répartition du Conseil Communautaire pour le mandat 2026-2032.

Il informe le conseil municipal des derniers chiffres de l'INSEE pour la population municipale des communes de la CCUR.

Ces chiffres sont ceux connus au 1^{er} janvier 2022 ayant valeur au 1^{er} janvier 2025. La CCUR compte 21 475 habitants.

Monsieur le Maire présente la nouvelle répartition des sièges :

Seyssel Haute-Savoie	4 sièges	Chessenaz	1 siège
Frangy	4 sièges	Clermont-en-Genevois	1 siège
Chilly	3 sièges	Contamine-Sarzin	1 siège
Anglefort	2 sièges	Desingy	1 siège
Clarafond-Arcine	2 sièges	Droisy	1 siège
Corbonod	2 sièges	Éloise	1 siège
Marlioz	2 sièges	Franclens	1 siège
Minzier	2 sièges	Menthonnex-sous-Clermont	1 siège
Bassy	1 siège	Musièges	1 siège
Challonges	1 siège	Saint-Germain-sur-Rhône	1 siège
Chaumont	1 siège	Seyssel Ain	1 siège
Chavannaz	1 siège	Usinens	1 siège
Chêne-en-Semine	1 siège	Vanzey	1 siège

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la nouvelle répartition des sièges pour 2026-2032.

3) Diffusion des archives sur internet : Convention de mise à disposition d'images numériques

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en 2018 une convention de partenariat avec le département de l'Ain pour la sauvegarde et la diffusion des archives historiques a été signé.

Dans le cadre de ce projet de sauvegarde du fonds d'archives de notre commune, la numérisation de documents précieux et riches d'informations historiques a été réalisée.

Pour les rendre accessibles à un public le plus large possible, ces images seront mises à disposition du Département pour qu'elles soient diffusées sur le site des Archives départementales www.archives.ain.fr.

C'est dans cette perspective qu'une nouvelle convention doit être établie avec le Département de l'Ain.

Après vérification de l'inventaire, puis de son informatisation, les images pourront être mises en lignes, au 4^{ème} trimestre 2025, voire 1^{er} trimestre 2026.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le département de l'Ain pour la mise à disposition d'images numériques.

4) CCUR : Convention baby ski

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet d'une nouvelle activité à la base de loisirs : le baby ski.

Cette activité se fera sur le domaine concédé de la CNR et donnera droit à une redevance de 10€ TTC par jour d'activité.

Une convention doit être signée entre la commune de Seyssel Ain, la commune de Seyssel Haute-Savoie, la CCUR, Haut Rhône Tourisme et l'association Wake and Harmony surf représentée par Madame Stéphanie RAVOIRE.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

5) Subvention Ultra Trail du Grand Colombier - UTGC

Monsieur le Maire rappelle la manifestation de l'UTGC.

Il propose au conseil municipal d'octroyer une subvention à l'association organisation de cet évènement.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de verser une subvention de 500€.

6) Achat de la maison de Monsieur PESSE

Monsieur le Maire rappelle l'historique de la maison de Monsieur PESSE.

Après de nombreuses recherches, nous avons contacté la fille de Monsieur PESSE qui propose de vendre la maison de son père à la mairie de Seyssel au prix de 15 000€.

A l'unanimité le conseil municipal accepte d'acheter la maison de Monsieur PESSE au prix de 15 000€.

AJOUTER LE NUMERO DE PARCELLE ET L'ADRESSE + SUPERFICIE

7) Divers

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la préfecture de l'Ain ne subventionne pas le projet des caves urnes. Le conseil municipal décide de réaliser les travaux sans subvention.
- Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'embauche en job d'été de Monsieur Emile CHAMEAU qui est également sapeurs-pompiers volontaires. Afin de maintenir une

bonne organisation de la chaîne des secours, Monsieur le Maire souhaite signer une convention avec le SDIS de l'Ain afin que les agents de la commune qui sont SPV puissent partir en intervention pendant leur temps de travail. A l'unanimité le conseil municipal accepte de signer la convention.

Le Maire
Michel BOTTERI

Séance finie à 21h00